

PRÉSIDENTIELLE 2022 : LA GRANDE CONSULTATION DES ASSOS

Le Mouvement associatif lance, aujourd'hui, au Forum national des associations et des fondations, LA GRANDE CONSULTATION DES ASSOS, une plateforme numérique ouverte à toutes et à tous pour construire et porter une ambition commune pour la vie associative dans le cadre de l'élection présidentielle. Rendez-vous du 13 octobre au 1^{er} décembre sur www.purpoz.com/lesassosfontmouvement.

« Demain, quelle place des associations au cœur de la société ? ». Chaque personne engagée dans la vie associative a potentiellement, en son nom ou au nom de son organisation, des éclairages, des arguments, des propositions à émettre en réponse à cette question. Aujourd'hui, Le Mouvement associatif leur offre la possibilité de partager leurs points de vue, en participant à LA GRANDE CONSULTATION DES ASSOS.

« Parce que le monde associatif est un formidable espace d'expérimentations, au plus près des territoires, il porte en lui un certain nombre de réponses aux défis à venir. Le Mouvement associatif veut participer activement au débat public qui s'annonce et porter le projet de société auquel on aspire. Nous souhaitons le faire avec la participation du plus grand nombre d'acteurs associatifs, pour incarner une parole forte et engagée. »

Claire Thoury
Présidente du Mouvement associatif

La consultation est organisée autour de 4 catégories :

- ✓ Favoriser l'engagement associatif
- ✓ Structurer une politique associative
- ✓ Reconnaître le dialogue civil
- ✓ Mieux soutenir le développement des associations en tant qu'actrices de la transition écologique et solidaire

Pour chaque catégorie, Le Mouvement associatif a identifié des premières propositions à adresser aux futurs responsables gouvernementaux et parlementaires. Les participants et participantes sont invités à y réagir en votant et/ou en argumentant. Il est également possible de poster ses propres propositions en faveur du développement de la vie associative.

L'objectif de la consultation est de renforcer et de nourrir le plaidoyer porté par Le Mouvement associatif dans le cadre des élections présidentielle et législatives et tout au long du prochain quinquennat.

Aussi, les instances du Mouvement associatif s'engagent à étudier l'ensemble des réactions, arguments, compléments, nouvelles propositions qui seront partagés sur la plateforme.

À l'issue de la consultation, Le Mouvement associatif rendra publique une synthèse des conclusions et fera un retour étayé des 10 propositions ayant recueilli le plus d'avis positifs.

Puis, le 31 janvier 2022, à l'occasion de l'évènement **DROIT DE CITÉ !**, sera organisé un temps de restitution des résultats, suivi d'un temps de discussion avec les candidats et candidates à l'élection présidentielle.

En savoir plus

www.purpoz.com/lesassosfontmouvement